

LES COLLÈGES SE MOBILISENT

La démarche d'Agenda 21 des collèges de l'Aude avance ! Ils sont de plus en plus nombreux à se lancer dans l'aventure et les projets éducatifs « développement durable » se multiplient dans les territoires. Aujourd'hui, les établissements sont en demande croissante d'aide pour l'accompagnement sur le projet global ou lors des différentes étapes de la démarche, aussi bien pour un soutien pédagogique que technique, logistique ou financier.

Il est important que chaque établissement mobilise les différents partenaires concernés par la mise en place de l'Agenda 21 (*institutions, collectivités compétentes, réseaux et associations d'éducation à l'environnement et au développement durable, entreprises...*) pour organiser la concertation et l'action, au sein de l'établissement, en facilitant l'implication de chacun.

Dès le départ, les démarches Agenda 21 scolaires doivent être co-construites avec bien sûr,

la communauté scolaire mais également les partenaires locaux du territoire. Ce travail de partenariat permet de donner plus de force et de sens à la démarche !

De nombreux partenaires publics, associatifs et économiques peuvent être associés à différentes phases de la démarche : formation des enseignants à la conduite d'Agenda 21, participation au diagnostic, animation des réunions de concertation, soutien à la réalisation et au financement des actions.

La qualité de ces partenaires, leur adhésion à l'initiative de l'établissement, la bonne organisation de leurs contributions, peuvent apporter une aide considérable pour dynamiser le plan d'actions.

Obtenir des résultats concrets à court terme est, en effet, un des facteurs de crédibilité de l'Agenda 21.

CONTACTS

Conseil général de l'Aude

Martine Maynadier et Olivier Arnaudy, service Éducation :
martine.maynadier@cg11.fr et olivier.arnaudy@cg11.fr

Rectorat et DSDEN

Florence Thorez, Chargée de mission Éducation au Développement Durable (EDD)
florence.thorez@ac-montpellier.fr
DSDEN : en attente

PNR

Marie Massé-Deweirder, chargée de mission Éducation à l'environnement :
m.deweirder@parc-naturel-narbonnaise.fr

Gée Aude

Janucsz Trzepizur, animatrice de réseau :
janucsz@geeaude.org

agenda 21

LES COLLÈGES SE MOBILISENT !

QUI FAIT QUOI POUR LES AGENDA 21 DES COLLÈGES DE L'AUDE

Se former et être accompagné pour mener une démarche de développement durable dans son établissement

Vous souhaitez **impulser** un
Agenda 21 dans votre collège ?
Vous souhaitez **être aidé**
pour avancer **dans votre démarche ?**

Nous pouvons vous accompagner !



Le dispositif d'accompagnement « Agenda 21 des collèges de l'Aude »

Dans le cadre du dispositif d'accompagnement « Agenda 21 des collèges de l'Aude », un ensemble de partenaires se sont associés pour accompagner les collèges dans la mise en place d'une démarche de développement durable. Chaque partenaire peut jouer un rôle auprès des établissements en fonction de ses missions et de ses domaines de compétences : impulsion, soutien technique ou financier, accompagnement de la conduite du projet, formation, mise à disposition d'espace temps ou de ressources... Pour y voir plus clair, voici un schéma qui récapitule les missions et les possibilités d'action respectives de chaque partenaire.

